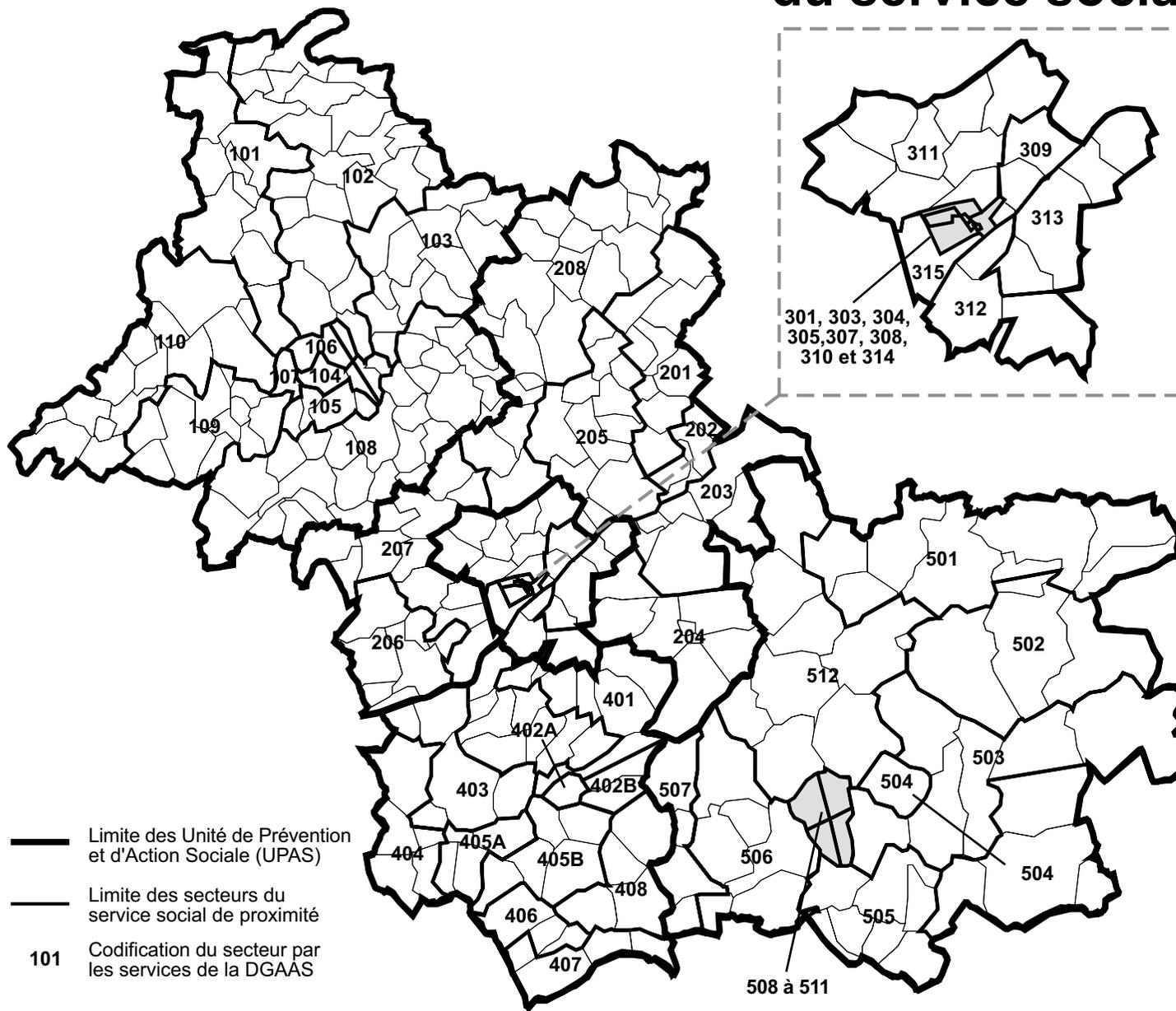


Sectorisation de la mission de proximité du service social du Conseil Général



Initiateur : Conseil Général - Direction Générale Adjointe à l'Action Sociale (D.G.A.A.S.).

Date : 2002. Modifiée en janvier 2007.

Objectif : établir un maillage des acteurs sociaux au sein de chacune des Unités de Prévention et d'Action Sociale.

Cette mission est composée majoritairement d'assistantes sociales dont l'activité est sectorisée géographiquement. Un éducateur spécialisé et une conseillère en Economie Sociale et Familiale (E.S.F.) complètent l'équipe de cette mission. Leur activité coïncide avec les limites de leur Unité de rattachement.